

LE TRAVAIL FACE À LA MONDIALISATION : CROYANCES, HYPOTHÈSES ET CONSÉQUENCES PERÇUES

Revue internationale sur le travail et la société

Jean-Claude Bernatchez¹,

Année : 2011
Volume : 9
Numéro : 1
Pages : 41-56
ISSN : 1705-6616
Sujets : Travail, mondialisation

Résumé

La mondialisation provoque un vaste changement non seulement au niveau de la société globale mais également au plan du régime de relations industrielles. Soudainement, la valeur ou le coût des conditions de travail des salariés se transigent et s'évaluent comme s'il s'agissait de marchandise. Tout le monde est frappé dans une mesure ou une autre. Cela produit une vaste mutation industrielle tant au niveau des ressources humaines que des technologies. Porteuse de conséquences décisives, la mondialisation est l'objet de croyances et d'hypothèses diverses. Cet article les présente.

¹ Jean-Claude Bernatchez est professeur titulaire à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Directeur du DESS Relations de travail, il est membre du Centre de recherche en gestion des organisations et des relations sociales « CERGORS » de l'Université de Paris 1 Panthéon Sorbonne.

INTRODUCTION

La mondialisation fait référence essentiellement à la possibilité de transiger d'une entreprise à l'autre dans des sociétés différentes à l'échelle planétaire. Elle fait l'objet de diverses problématiques et concerne abondamment le monde du travail soit les employeurs et les syndicats. Elle produit une véritable métamorphose des sociétés industrielles et postule à l'heure présente d'être étudiée sous un angle nouveau (De Germa, 2010).

Le résultat des nouvelles technologies de communication et de transport, confirmé par des accords internationaux, a donné lieu à l'émergence de diverses croyances, d'hypothèses et de conséquences perçues à l'égard de la mondialisation. Cette réflexion préliminaire les énonce et les explique sous l'angle du travail humain. La conséquence dramatique de la mondialisation est certes de traiter le travail humain comme une marchandise. Par ailleurs, celle-ci représente une source d'opportunités. Chose certaine, la mondialisation tend à construire un nouvel équilibre mondial avec un résultat clair : l'occident n'est plus seul à modéliser les rapports d'affaires et de travail. Le Moyen Orient et l'Asie s'imposent alors qu'une nouvelle compétition émerge des continents africains et sud-américains.

1- LES ÉTATS-UNIS FACE AU MONDE

Les États-Unis forment une hyper puissance. D'une certaine manière, ce pays apporte beaucoup à l'humanité spécialement aux plans culturel et technologique. Par ailleurs, il constitue, au plan mondial, une forme de leadership incontournable, apportant une protection non souhaitée ou une menace selon le cas, à un univers aux prises avec une problématique de gouvernance et de conflits incessants (Kagan, 2003). Pour les États-Unis eux-mêmes, cela génère son lot de conséquences internes et externes. À l'interne, l'élite politique américaine s'intéresse peu aux enjeux sociaux. À l'externe, les institutions internationales se retrouvent banalisées dans la mesure où, quoiqu'il arrive ou quoiqu'il adviene, les autorités américaines font finalement ce qu'elles veulent.

Par ailleurs, les États-Unis rencontrent maintenant une compétition féroce en provenance de l'Asie. La Chine, devenue « modélisante » oblige l'Amérique du Nord à implanter de nouvelles stratégies. Et voilà que les États-Unis ont pris un certain virage socio-démocrate sous l'égide du président Obama. C'est dans ce contexte singulier que les États-Unis ont mis de l'avant des politiques de développement de l'emploi suite un krach boursier sans précédent dans leur histoire, hormis celui tant évoqué de 1929. Développer le travail humain tout en étant compétitif avec l'Asie et les modèles productifs émergents. Voilà le nouveau contexte difficile auquel les États-Unis sont confrontés. Quant au Canada, ses richesses naturelles, toujours perçues comme sans limites, lui ont permis de franchir le krach précité sans trop de conséquences sur le mode de vie des Canadiens, du moins pour l'instant.

2- LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE L'EUROPE

Contrairement aux États-Unis, l'Europe connaît plutôt un développement social incessant qui se traduit entre autres par l'abolition des contrôles frontaliers et l'installation d'un Gouvernement européen. Perçu ainsi, l'Europe fait plutôt figure d'un lieu de paix et de croissance humaine dans un monde constamment en conflits. La situation actuelle étonne dans une certaine mesure lorsqu'on prend en compte que l'histoire de l'Europe foisonne de guerres ethniques. Néanmoins, cela ne signifie pas que tout est facile en contexte européen. La pérennité de l'Europe n'est pas assurée. Beaucoup de travail reste encore à faire; mais les Européens font œuvre grandiose dans le cadre de la problématique mondiale. Leur projet, vu de l'Amérique, est certes exemplaire.

Qu'il s'agisse des États-Unis ou de l'Europe, les issues de la mondialisation semblent incertaines, car on assiste irrémédiablement à la prodigieuse remontée des économies asiatiques. Au fond, seul un nouveau contrat de société fondé sur la social-démocratie mondiale peut faire naître et développer une qualité de vie optimale dans les milieux de travail de diverses natures. Une social-démocratie mondiale postule une réévaluation de rôles privés et publics dans le destin des sociétés. Un juste équilibre implique de revaloriser à la fois les initiatives publiques et privées.

3- LES CROYANCES À L'ÉGARD DE LA MONDIALISATION

La mondialisation représente un phénomène complexe. S'expriment simultanément des querelles d'experts et des divergences d'opinions dans les couches sociales populaires concernant les nombreuses conséquences, réelles ou perçues, de la mondialisation.

Voyons les croyances les plus répandues à l'égard de la mondialisation :

- **La mondialisation est une forme d'américanisation de l'économie mondiale.**
 - Elle n'est certes pas simplement un processus d'impérialisme occidental. S'il est exact qu'elle évoque les intérêts financiers de puissants lobbies et groupes socio-économiques occidentaux, elle impose des changements structurels et autres qui attribuent un rôle imposant à la technologie productive. Ces changements sont notamment observables au niveau des divers stades du commerce mondial, des communications et de la régulation du travail. Il est notoire que, dans le cadre de tels changements et processus, l'Amérique est grandement à l'affût de ses intérêts mais ils ne sont pas les seuls à le faire (Moore, 2003). Par conséquent, la mondialisation induit d'abord un phénomène d'américanisation et ensuite, un processus de valorisation d'économies émergentes dont l'Asie représente l'expression ultime.
- **La mondialisation nivelle par le bas les normes minimales et les conditions générales de travail.**
 - Comme exposé précédemment, l'Europe est distincte de l'Amérique au plan des conditions de travail des citoyens. Outre l'Angleterre qui a choisi de rejoindre le modèle américain, les conditions de travail des Européens sont nettement plus confortables que celles des Américains. Néanmoins, les conditions de travail des Européens ne répondent pas à un modèle unifié. Une précarisation du travail semble en voie de s'installer. Par ailleurs, au plan des lois du travail, des divergences existent d'un pays à l'autre. Cette diversification est certes le reflet d'un rôle étatique interventionniste au niveau du contenu de la négociation collective ou de la détermination des conditions générales de travail en vigueur dans la société.

- Néanmoins, les institutions nationales, sont potentiellement en mesure de légiférer face à la mondialisation. Elles conservent ainsi une certaine capacité d'influencer les conséquences intra-sociétales de la mondialisation. En clair, la mondialisation en soi ne peut avoir comme effet d'éliminer la capacité législative des Gouvernements nationaux et spécialement leur capacité résiduelle de protéger et développer le travail des citoyens.
- Outre sa capacité législative, une société possède divers leviers de fonctionnement dont la négociation collective est un élément constitutif. Par exemple, il s'avère d'ores et déjà qu'un mode régional ou national de négociation est susceptible de ralentir la poussée vers le bas des conditions de travail (Swank, 2002). En effet, comme précédemment évoqué, les pays qui ont généralisé les négociations collectives régionale ou nationale ont réussi à garantir de meilleures conditions de travail que les pays, comme les États-Unis, qui ont choisi de généraliser la négociation de site. Il est ainsi probable qu'une lutte efficace contre les effets pernicieux de la mondialisation transite par un élargissement de l'économie publique. En outre, les dispositifs de réduction des conséquences négatives de la mondialisation seront d'autant plus valables s'ils s'inscrivent dans un cadre de tradition nationale (Rundra, 2002).
- **La mondialisation renforce le pouvoir des compagnies internationales**
 - Le nouveau marché commercial mondial place davantage les grandes entreprises d'une part en situation d'influence réciproque et d'autre part, accroît leur capacité d'intervention auprès des Gouvernements nationaux en tant que Lobbies. Les grandes corporations privées se retrouvent ainsi valorisées mais le nombre de corporations diminue avec l'élargissement de leur taille. Par exemple, dans le domaine de la haute technologie, CAE Electronics Inc. doit davantage tenir compte des stratégies d'influence du Groupe Thompson et vice versa. Sans référence à l'exemple précité, certaines grandes entreprises privées mondialisées jouent par ailleurs un rôle de monopole dans la mesure où elles occupent parfois des marchés nationaux fermés où elles sont les seules à offrir l'expertise. Cette expertise est simplement le fruit d'une connaissance que seules les grandes corporations sont en mesure de développer sur une base extensive. Précisons aussi

que si la taille des grandes compagnies s'est accrue. Elles peuvent avoir ainsi plus d'influence mais simultanément, cela génère une certaine fragilité dans le sens suivant : elles peuvent simplement tomber plus vite de plus haut (Legrain, 2002).

- Les sociétés font face systématiquement à un marché changeant et voient leurs performances commerciales liées à leurs marques. Par exemple, la compagnie Xerox est devenue plus vulnérable par l'arrivée sur le marché de nouvelles marques compétitives. Nonobstant cela, certaines entreprises multinationales ont une importance telle qu'elle pose des problèmes de régulation économique. En d'autres termes, elles réduisent la concurrence; un principe à la base de la vitalité des sociétés occidentales. Toutefois, cette situation existait, dans une moindre mesure, préalablement à l'actuelle problématique de mondialisation.
- **La mondialisation s'actualise dans un environnement de forte distribution inéquitable de la richesse dans le monde.**
 - La mondialisation se situe dans un contexte où l'écart entre les riches et les pauvres ne cesse de s'accroître. Les premiers soit les riches, citoyens du Nord, bénéficient des résultats de deux siècles d'industrialisation occidentale. Les seconds soit les pauvres, citoyens du Sud, ne bénéficient de rien n'ayant même pas connu la révolution industrielle au cours de leur histoire. Dès lors, deux perceptions se dégagent : la première consiste à croire que la mondialisation va permettre une revitalisation du commerce international par l'enrichissement nécessaire des pauvres. En effet, des échanges commerciaux responsables impliquent une richesse partagée entre tous les intervenants aux échanges. La seconde perception consiste à croire que la mondialisation fera transiter la richesse des pays riches vers les pays pauvres selon un simple principe de vases communicants. Dans cette dernière perspective, les conditions de travail des riches se rapprocheront naturellement du seuil de subsistance. Entre les deux perceptions précitées, des perceptions intermédiaires surgissent. Sous cet angle, certains croient que les pays riches vont conserver et développer les secteurs industriels à haute technologie et perdre les secteurs industriels à faible technologie. Cet argument tire sa légitimité du fait que les pays riches possèdent des expertises et du savoir-faire absents des pays pauvres. Cela étant de l'ordre de la prospective,

aucune des perceptions précitées, n'offre une certitude suffisante pour rallier les idéaux entourant la mondialisation.

4- REPENSER LES RAPPORTS INTERNATIONAUX

Il y a présentement un risque de distance d'une part entre la politique de sécurité de l'Amérique et la délicate question des droits humains. L'expression consacrée de la « lutte aux terroristes » cache une réalité implacable; celle d'un refus de complexité. Les recherches identitaires des peuples minoritaires ou l'expression des cultures demeurent un enjeu incompris par plusieurs élites politiques spécialement celles qui dirigent des peuples majoritaires comme les Américains. Par exemple, l'Arabie n'a jamais fait l'objet d'une aussi grande suspicion. Le monde arabe compte plus de 400 millions d'individus distribués dans plus de vingt pays. Depuis une vingtaine d'années, la stratégie américaine de relations avec le monde arabe est quasi un désastre. Pour les Irakiens, les bombes américaines n'ont certes pas été moins terrorisantes que les kamikazes qui ont fait crouler les Tours du World Trade Center ne l'ont été pour les américains. En clair, la situation internationale n'a jamais autant exigé l'exercice d'un jugement éclairé et pour diverses raisons, l'élite politique ne l'exerce pas. Par conséquent, la lutte à la terreur, où qu'elle soit, doit plutôt transiter par le social. Par exemple, il a fort à parier que la terreur dans le monde, s'estomperait davantage en développant le niveau de vie des pays pauvres qu'en cherchant à éliminer une terreur dont la cause n'a même pas été identifiée correctement.

Une stratégie adéquate doit être développée et appliquée en vue d'attribuer une légitimité accrue aux institutions internationales engagées dans la qualité de la vie. Cela implique de mettre en valeur de nouveaux dispositifs de responsabilité publique. Cette tâche ne peut s'actualiser à court terme. Il s'agit plutôt d'un processus qui, issu de valeurs définies sur une base consensuelle, nécessiterait une implantation étapiste à long terme. Ces valeurs doivent dépasser le cadre des intérêts des grandes entreprises ou des grandes puissances.

Finalement, il y a lieu de reconnaître que les problématiques liées à l'éthique et à la justice distributive ne peuvent être résolus en les confiant simplement aux règles traditionnelles de

fonctionnement des marchés financiers. Des principes clairs de justice sociale doivent encadrer l'économie mondiale de marché. Les États-Unis semblent s'attribuer le rôle d'élaborer les normes, d'évaluer les risques, de soupeser les menaces et, à toutes fins utiles d'imposer une forme de justice à l'ensemble du monde. Cela crée une rupture avec les principes fondamentaux d'un ordre mondial instauré à la fin de la seconde guerre mondiale. Cette doctrine de la prépondérance américaine crée une tension excessive dans la mesure où elle envahit les objectifs nationaux des États (Hoffman 2003). Par ailleurs, si cette stratégie impose un comportement aux petits États, elle exacerbe simultanément le nationalisme surtout chez les grandes puissances nucléarisées comme la Russie, la Chine, l'Inde ou le Pakistan.

5 – MONDIALISATION ET TRAVAIL

L'un des défis les plus cités au plan de la mondialisation consiste à craindre que la planétarisation des échanges et par conséquent, l'intégration socio-économique qui en découle, ne provoque une désintégration des valeurs nationales, culturelles et domestiques. Cette crainte génère, au niveau des peuples et des travailleurs, une recherche identitaire majeure, l'une des plus prononcées depuis la révolution industrielle. Outre cette quête de sens légitime, la crainte de perdre son travail n'aura jamais été autant exacerbée.

Les échanges économiques dans les pays à économie de marchés comme les États-Unis, le Canada, l'Allemagne, la France, l'Angleterre et le Japon se sont intensifiés et libéralisés. Le capitalisme fait surface dans les pays à économies planifiées comme la Pologne, la Hongrie ou la Tchécoslovaquie. Les frontières du rideau de fer, jusque-là infranchissables, sont maintenant accessibles. Cette circulation libre des individus et des biens pose un défi majeur aux travailleurs d'ici. Ils doivent sortir une production supérieure en volume et en qualité avec des coûts moindres, en laissant la technologie productive, soit les machines ou les robots faire leur œuvre. Pour les travailleurs les conséquences sont claires: se recycler à 40 ans vers une autre carrière et être prêts à faire autre chose dans leur entreprise ou d'autres usines.

Les moyens de communication actuels ont sollicité la participation de nouveaux acteurs non occidentaux comme l'Asie. Si l'Amérique du sud et l'Asie se présentaient initialement pour les Canadiens comme des compétiteurs de produits bas de gamme, tel ne semble plus la situation de nos jours. La Chine s'avère capable de mettre une haute technologie à bon marché à la disposition des Européens et des Nord-américains. Voilà un élément apte à changer la donne.

6- LES HYPOTHÈSES FACE À LA MONDIALISATION

Pour les peuples occidentaux, deux hypothèses émergent face à la mondialisation : l'une optimiste et l'autre pessimiste. L'hypothèse optimiste permet de croire que l'occident conservera les industries de haute technologie au détriment des industries à faible apport technologique qui seraient le propre des travailleurs asiatiques ou sud-américains. Cette hypothèse tire sa légitimité de la croyance que le savoir-faire des travailleurs occidentaux constitue un avantage stratégique et que l'écart de savoir faire entre l'occident et le tiers monde s'exercera toujours en faveur du premier. L'hypothèse pessimiste consiste à penser que certaines régions industrielles non traditionnelles comme l'Asie sont déjà en mesure d'offrir une qualité compétitive à bon marché. La Chine envoie maintenant ses propres astronautes dans l'espace avec tout le potentiel que recèle l'industrie spatiale sur la performance économique d'un pays.

7- LES NOUVELLES TECHNOLOGIES ET LA MONDIALISATION

Les nouvelles technologies ont, en quelque sorte, compacté l'international. Pointée du doigt, la Toile comme outil de communication n'est qu'une façon de traduire la proximité des êtres humains peu importe leur lieu de résidence sur la terre. En une seule décennie, l'information est devenue accessible comme jamais auparavant. Ce potentiel de communications sans précédent se juxtapose à une nette amélioration des modes de transport des individus et des matériaux. Par exemple, les avions et les bateaux gagnent constamment en capacité de transport. En outre, les technologies sont maintenant à la fois plus fines et plus légères. Si, produire du fil requérait en soi

une usine il y a quelques décennies, la technologie en autorise maintenant la production à partir d'un site industriel beaucoup plus compact et restreint.

Cette situation de communication et de capacité productive accrue échappe dans une bonne mesure aux Gouvernements. En effet, si ceux-ci légiféraient en vue d'en limiter la portée, il est probable que bon nombre de citoyens concernés y feraient objection au nom de leur liberté de transaction. Comment refuser à un jeune propriétaire d'une petite entreprise ou à l'industriel bien nanti de s'approvisionner dans un pays plutôt que dans l'autre sans compenser sa perte de profitabilité. La mondialisation semble donc issue d'un paradigme de liberté non seulement de commerce mais également d'échanges entre citoyens de diverses nations. Cela dit, elle exerce une pression sans précédent sur les modes historiques de production probablement parce qu'elle accélère le processus de changement dans lequel le travail humain se retrouve piégé.

Si la mondialisation présente diverses facettes quelles soient technologiques, économiques ou politiques, elle convie à un repli sur soi car elle présente des composantes angoissantes. Elle échappe aussi à une compréhension immédiate à cause de la quantité d'acteurs qu'elle mobilise et de ses conséquences incertaines. C'est là que la recherche identitaire peut s'avérer d'un confort relatif au moins à court terme. Celle-ci s'exerce à la fois sur les plans intra et extra sociétaux.

Sur un plan intra sociétal, elle donne lieu, par exemple, à des lois favorisant la langue historique de divers pays ou des mesures favorisant l'embauche de citoyens spécifiques. Par exemple, les Luxembourgeois sont généralement préoccupés par la présence des travailleurs frontaliers. Le Gouvernement français interdit la fonction publique française aux Néo-français qui n'ont pas encore acquis la citoyenneté. Une citoyenneté acquise tout de même à la suite d'une dizaine d'années de présence régulière en France et redemandée annuellement par les intéressés. La recherche identitaire ne va donc pas sans problème dans la plupart des pays du monde. Au plan extra sociétal, les difficultés ne sont pas moindres.

À plusieurs égards, la construction de l'Europe présente l'image d'un processus de fuite en avant. Présentement à l'heure de l'uniformisation des diplômes, le véritable test de l'Europe viendra probablement d'une problématique de travail. En effet, lesdits diplômes étant uniformisés, sera-t-

il réellement possible à un Européen de travailler aisément dans n'importe lequel pays visé par l'entente de Marché commun. Précisons finalement que l'ex-Union soviétique a implosé notamment d'un simple processus de recherche identitaire.

Le constat est simple : d'une part les recherches identitaires éveillent les nationalismes que des guerres coûteuses invitent à oublier, d'autre part, le besoin de construire des ensembles internationaux postule à un partage supranationaliste où les perdants et les gagnants ne sont pas encore clairement identifiés. Les valeurs liées à la recherche identitaire ont donc encore besoin de temps pour saisir leur juste effet sur l'avenir de l'humanité et spécialement des milieux de travail.

8- LES CONSÉQUENCES PERÇUES DE LA MONDIALISATION

La mondialisation met aussi en exergue l'impasse grandissante entre le travail technologique et le travail humain. En effet, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, l'homme a inventé une machine qui peut tout faire à la condition de lui dire comment, c'est l'ordinateur. Non seulement celui-ci est-il à la base d'une révolution de l'information mais il se hisse également en champion de la robotisation des usines. Le constat est glacial. En effet, les ouvriers sont littéralement en voie de disparaître des usines tout comme les paysans sont antérieurement disparus des campagnes.

C'est dans ce contexte particulier que les travailleurs des pays prospères craignent un malencontreux transfert des ressources matérielles et financières vers les pays pauvres. D'aucuns y verraient là l'application logique d'un simple principe de vases communicants. Cela se déroule dans un contexte où le travail humain est considéré comme une marchandise. Un processus impitoyable qui semble échapper au pouvoir des Gouvernements nationaux. Quant aux Gouvernements supranationaux, ils donnent plutôt l'impression d'être dépassé par les événements liés au vaste processus de la mondialisation. Cette situation peut toutefois en être une de transition. Dans cette perspective, tous les espoirs sont permis. En effet, depuis le début de l'humanité, chaque siècle a permis généralement au genre humain d'améliorer son sort et de vivre une condition moins pénible.

Les manifestations visant à montrer le malaise de la mondialisation concernent tous les citoyens mais spécialement les travailleurs et les gens qui œuvrent dans l'économie sociale. À cet égard, les congrès fort publicisés de l'Organisation mondiale du commerce contribuent certes à cimenter divers groupes sociaux autrement dispersés tels que les syndicats, les associations étudiantes et des groupes communautaires divers. Le problème majeur de l'Organisation mondiale du commerce n'est pas son existence en tant que tel mais plutôt son déficit démocratique.

Ce qui est en cause n'est pas nécessairement le commerce lui-même car nul ne saurait véritablement convaincre en s'opposant aux principes des échanges commerciaux légitimes entre les pays. C'est plutôt les processus et les principes à la base des échanges qui interpellent l'opinion publique. Mieux que cela, c'est en quelque sorte le contexte d'absence de considération des besoins humains qui mobilisent tant les adeptes de la lutte aux conséquences néfastes de la mondialisation. Cette dernière est alors perçue comme un manquement grave à l'éthique commerciale et par surcroît, comme un profond mouvement de déshumanisation du travail des citoyens.

Les manifestations sociales et ouvrières liées à la mondialisation semblent avoir davantage d'effet sur les pouvoirs publics nationaux que sur les organismes supranationaux comme l'Organisation mondiale du commerce elle-même. La turbulence ouvrière a minimalement fait ressortir un problème de transparence au plan de la gouvernance transnationale des échanges commerciaux. Elles ont en outre provoqué une quête de sens concernant la valeur du travail. Des questions sont maintenant posées. Mon milieu de travail est-il là pour rester? Si oui, pendant combien de temps encore? Jusqu'où devrais-je réduire la valeur de mes conditions de travail au nom d'un principe de compétitivité? Ces questions ne concernent pas uniquement les patrons. Les citoyens y recherchent également des réponses que les organisations ouvrières essaient de développer de la meilleure façon possible.

L'Organisation du commerce international ne manque pas de visibilité. Ses congrès et assemblées offrent certainement une opportunité d'affirmation idéologique. Les manifestations de Seattle, Gênes et Québec sont parmi d'autres, l'expression d'une mobilisation anti-globalisation. Au

fond, tous approuvent le principe de la mondialisation des échanges à la condition qu'un tel renouveau ne menace pas les acquis sociaux et ne réduisent pas les identités nationales.

CONCLUSION

La révolution industrielle du dix-neuvième siècle annonce déjà la perspective de vastes changements en standardisant l'emploi. La vie de travailleurs, dorénavant industriellement structurée, allait être différente pour toujours. Ainsi, naissait le prolétariat avec son lot de difficultés face à un travail regroupé, parcellisé et stigmatisé. Se produisait également une révolution occidentale caractérisée par une industrie primaire relativement captive des politiques nationales. Moderniser la capacité industrielle de la nation ferait dorénavant partie des politiques publiques de l'occident. C'est enfin à cela que les travailleurs se sont habitués. Une telle habitude de deux siècles est maintenant mise en cause par la mondialisation.

Posons ici deux questions : Premièrement, sur la base du dynamisme technologique et industriel du siècle dernier, qu'est ce qui peut être anticipé pour le prochain siècle ? Deuxièmement, si la compétition entre le travail technologique et le travail humain se poursuit au détriment du second, quel sens faut-il donner au travail dans la société contemporaine? Ces deux questions recèlent quelles implications aux plans des croyances et des valeurs?

Il est devenu fréquent de penser que la mondialisation limite la qualité des conditions de travail dans les économies occidentales ou les pays déjà favorisés. Certains y voient la justification d'un écart grandissant entre la prospérité des pays du nord par rapport aux pays dits du sud. Formulée en termes d'hypothèse, la mondialisation défavorise les économies fortes aptes à offrir de bonnes conditions de travail à cause de la pression négative exercée par les économies en développement sur lesdites économies fortes. On pointe alors fréquemment du doigt l'Asie et l'Amérique du sud. Cette compétition des pays en voie d'industrialisation ou de post-industrialisation sur les pays post-industrialisés viendrait d'un simple principe de vases communicants. En effet, selon ce principe, les salaires et les conditions de travail étant un facteur de coûts, la qualité des conditions de travail des pays industrialisés diminuera au profit des pays en voie d'industrialisation, lesdits

pays offrant une gamme de conditions de travail d'une qualité nettement inférieure à celle offerte en Europe occidentale et en Amérique du Nord.

En un sens, la mondialisation a toujours existé. Dans une certaine mesure, elle existait au seizième siècle lors des découvertes de l'Amérique par des Européens. Elle a pris un sens avec le mercantilisme industriel du dix-huitième siècle qui consistait à favoriser des échanges économiques vers la Mère patrie, c'est-à-dire, de la Nouvelle-France vers la France ou de l'Amérique du sud vers l'Espagne. À l'époque, il s'agissait plutôt d'un phénomène d'internationalisation. On parle maintenant de mondialisation pour tenir compte de l'intensité du phénomène qui se manifeste un peu partout dans le monde, plus intensément à certains endroits qu'à d'autres, selon un mouvement en forme de toile d'araignée.

BIBLIOGRAPHIE

BERNATCHEZ, Jean-Claude, (2006) Vers une transformation des relations industrielles en Amérique du Nord, Presses de l'Université du Québec, Québec, 175 p.

CARD, David et Alan KRUEGER (1995). *Myth and Measurement: The New Economics of the Minimum Wage*. (Mythe et mesures : la nouvelle économie du salaire minimum), Princeton, Princeton University Press.

De Germay Nicole, (2010) Mondialisation : un autre regard, Éditions du Nouveau Monde, Paris, 249 p.

DESPRÉS, J. (1947). *Le mouvement ouvrier canadien*, Montréal, Fides, 224 p.

DION, G. et G. HÉBERT (1989). «L'avenir du syndicalisme au Canada», *Relations Industrielles*, vol. 44, n° 1, p. 5-24.

FREEMAN, Richard. (1997). «Working Under Different Rules» (Travailler selon des règles différentes), National Bureau of Economic Research, *Globe and Mail*, 20 février.

GALARNEAU, Diane (1996). «Unionized Workers», (Travailleurs syndiqués), *Perspectives*, Statistique Canada, printemps.

GOUVERNEMENT DU CANADA (1909). *Commission royale d'enquête sur les conflits de travail dans les filatures de coton de la province de Québec*, Ottawa, Gouvernement du Canada, Rapport minisérie.

HEROUX, D. (1968). *Les travailleurs québécois et le syndicalisme*, Montréal, Cahiers de Sainte-Marie, 120 p.

HOFFMAN, S. (2003). *America Goes Backward*, New York, New York Review Books.

ISAARD, W. (1989). «Peace Science: A New Field in Conflict Analysis», *National Forum*, p. 30-34.

JASPER, C.M. (1998). *Labor Law*, New York, Oceana Publications, 114 p.

KAGAN, R. (2003). *Paradise and Power : America and Europe in the New World Order*, London, Atlantic Books.

LEGRAIN, J., (2002). *The Open World*, Londres, Abacus.

LYON-CAEN, G. (1996). «Labour Law and Employment Transition», *International Labour Review*, vol. 35, n° 6, p. 697-702.

MOORE, M. (2003). *A World Without Walls*, Cambridge, Cambridge University Press.

NORRIS, J.S. et M. ZEITLIN (2002). *Left Out : Reds and America's Industrial Unions*, Cambridge, Cambridge University Press, 375 p.

RUNDRA, N. (2002). «Globalization and the Decline of the Welfare State in Less-Developed Countries», *International Organization*, vol. 56, n° 2.

SWANK, D. (2002). *Global Capital, Political Institutions and Policy Change in Developed Welfare States*, Cambridge, Cambridge University Press.

TOURAINÉ, A. (1999). *Comment sortir du libéralisme*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 164 p.